

VIOLENCES **CONJUGALES** **SAVOIR LES RECONNAÎTRE**

**VOUS ÊTES
EN CONTACT
AVEC UNE PERSONNE
VICTIME
DE VIOLENCES**



**CONSEILS
POUR AIDER ET ORIENTER
LES VICTIMES DE VIOLENCES**

VIOLENCES FEMMES INFO

**APPELEZ LE
3919***

*Appel anonyme et gratuit

manche.fr
f | t | i | ..



POURQUOI CE GUIDE ?

LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES CONJUGALES RELÈVENT
DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS.

En france

138 personnes sont décédées en 2016,
victimes de la violence
de leurs partenaires ou ex-partenaires.

8 victimes sur 10 sont des femmes.

25 enfants ont également été
les victimes de ces violences.

**La persistance des violences conjugales
bafoue les droits et la dignité des personnes
et constitue le 1^{er} obstacle à l'égalité réelle
entre les femmes et les hommes.**

Un protocole piloté par la Préfecture de
la Manche, en lien avec les Procureurs et
le Département de la Manche, fédère les
volontés. Dans le sens de la Grande Cause
Nationale du Quinquennat présidentiel,

**UN RÉSEAU SE CRÉE AU PROFIT DE LA
PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE, LES
VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.**

À consulter :

manche.gouv.fr

(rubrique : Politiques-publiques/Cohesion sociale-et-
Solidarite/Egalite-femmes-hommesdans-la-Manche/
Lutte-contre-les-violencessexistes-et-sexuelles)

manche.fr

(rubrique : conseil départemental / violences conjugales)

Issu de ces travaux,

**CE GUIDE VOUS DONNERA
DES RESSOURCES POUR MIEUX REPÉRER
ET ORIENTER DES PERSONNES VICTIMES.**

LA PERSONNE QUI S'ADRESSE À VOUS EST PEUT-ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES ?

QUELLES VIOLENCES ?

Elles peuvent être :

**VERBALES, PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES,
SEXUELLES OU ÉCONOMIQUES**, dans la sphère
privée ou publique, dans toutes les catégories
sociales, économiques et culturelles, quel que
soit le contexte éducatif ou religieux.

La violence conjugale n'est pas un conflit de
couple dont l'issue est incertaine, mais
UN PROCESSUS DE DOMINATION SEXISTE.

**IL S'AGIT D'UNE STRATÉGIE QU'UN
AGRESSEUR UTILISE POUR AVOIR
L'EMPRISE SUR SA VICTIME.**

Dans une très grande majorité,
**les victimes sont des femmes,
en raison de stéréotypes sexistes.**

Les hommes victimes sont moins nombreux,
ils subissent essentiellement des
violences psychologiques.

Dans tous les cas de violences dans le cadre
familial, **les enfants témoins doivent être eux-
mêmes considérés comme des victimes.**

**PERSONNE N'EST À L'ABRI
DE CE TYPE DE VIOLENCES.**

En dépit des campagnes de sensibilisation,
les victimes de violences conjugales
sont encore stigmatisées par la société qui se
fait l'alliée objective des agresseurs :
« Elle refuse toute aide » ; « Elle ne le quitte pas,
c'est que cela ne la dérange pas tant que cela ».

- ▶ **SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILANT** si une personne est désorientée, épuisée, repliée sur elle-même. Cependant, les signes ne sont pas toujours visibles du fait de la honte et la culpabilité ressenties par les victimes. Derrière une demande de logement, d'aide financière, de soins ou d'IVG, des troubles du sommeil, une démarche de divorce ou encore un mal-être au travail... peut se cacher une situation de violences.
- ▶ **N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER AUX PERSONNES SI ELLES VIVENT OU ONT VÉCU DES VIOLENCES.**
- ▶ **INTERROGEZ** systématiquement les personnes sur l'existence de violences afin de les détecter de manière efficace et améliorer la prise en charge des victimes.



VOUS POUVEZ AGIR SIMPLEMENT POUR AIDER UNE PERSONNE VICTIME !

DÉCULPABILISEZ-LA, RASSUREZ-LA

« *Je vous crois.* »

« *Vous n'y êtes pour rien.* »

« *L'agresseur
est le seul responsable.* »

« *La loi interdit et punit
les violences.* »

ORIENTEZ-LA

VERS UNE STRUCTURE SPÉCIALISÉE
POUR UNE ÉCOUTE ET
UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, MÉDICAL,
PSYCHOLOGIQUE
ET/OU JURIDIQUE ADAPTÉ.

REPÉREZ

LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL,
D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HÉBERGEMENT
DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES :

« *les annuaires en fin de livret
sont là pour vous aider.* »



Vous ou un proche avez été victime, d'une agression, de violences physiques, de propos racistes ou d'autres infractions : vous trouverez à ce numéro une écoute attentive par des professionnels et une orientation vers une association d'aide aux victimes proche de votre domicile ou vers d'autres services spécialisés qui pourront vous aider. L'INAVEM (institut national d'aide aux victimes et de médiation) est composé de 150 associations d'aide aux victimes.

Sachez que les femmes victimes peuvent être écoutées et conseillées gratuitement et anonymement en appelant :

3919
VIOLENCES
FEMMES INFO

Numéro national d'information pour
les femmes victimes de violences,
leur entourage et les professionnels

FACE À UNE PERSONNE VICTIME DE VIOLENCES

EN TANT QUE :

ÉLU(E)

PROFESSIONNEL(LE) MÉDICO-SOCIAL(E)
MÉDECIN ET PROFESSIONNEL(LE) DE SANTÉ

AVOCAT(E)

POLICIER/POLICIÈRE

GENDARME

MAGISTRAT(E)

PROFESSIONNEL(LE) DE L'ENFANCE

CITOYEN(NE)



1 CRÉEZ UN CADRE SÉCURISANT

L'entretien doit avoir lieu en privé et de manière confidentielle, c'est-à-dire : en l'absence de tous les membres de la famille ; veillez à limiter les allées et venues autour d'elle ; demandez-lui si elle souhaite garder la porte ouverte ou non ; si elle veut être assise ou debout...



2 ADOPTEZ UNE ÉCOUTE ACTIVE ET BIENVEILLANTE

Souvenez-vous qu'elle a subi, récemment ou non, un traumatisme et qu'elle n'a pas été entendue ni respectée dans ses volontés.

Donnez du crédit à sa parole. Déculpabilisez et rassurez la personne victime en disant :

« *Je vous crois* », « *Vous n'y êtes pour rien* »,
« *L'agresseur est le seul responsable* », « *La loi interdit et punit les violences* »,
« *Je suis à votre disposition pour vous revoir quand vous le désirez* »,
« *D'autres professionnels spécialisés peuvent vous aider à vous en sortir* ».



3 ÉVALUEZ LA SITUATION POUR IDENTIFIER LE DANGER ENCOURU

N'hésitez pas à lui demander si elle a peur, si elle subit des menaces, des représailles, si elle est suivie, etc. afin de repérer une éventuelle situation de danger pour elle et/ou pour ses enfants.

QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?

**VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL DANS L'ÉCOUTE,
L'ACCUEIL ET L'ORIENTATION D'UNE PERSONNE
VICTIME DE VIOLENCES.**

**EN LIBÉRANT SA PAROLE, VOUS LUI PERMETTEZ
DE SORTIR DE L'ISOLEMENT ET D'ÊTRE RECONNUE
COMME VICTIME.**



4 AGISSEZ À VOTRE NIVEAU

Si vous avez repéré une situation de violences, vous êtes légitime pour aider la victime dans ses démarches. Pour savoir ce que vous pouvez faire à votre niveau, consultez en ligne les fiches réflexes par métier sur stop-violences-femmes.gouv.fr : trame de plainte, modèle de certificat, attestation, etc. Les professionnels répertoriés dans l'annuaire peuvent également vous accompagner à ce niveau.



5 ORIENTEZ VERS LES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

Pour sortir des violences, un accompagnement spécialisé pluri-professionnel est essentiel : médico-social, psychologique, médical, juridique, au logement ...

À l'aide de l'annuaire, orientez les personnes victimes de violences avec lesquelles vous êtes en contact vers les structures spécialisées. Elles sauront répondre à leurs besoins spécifiques.

Le numéro national gratuit d'information **3919 « VIOLENCES FEMMES INFO »** et le **08VICTIMES (08 842 846 37)** sont destinés aux personnes victimes, à leur entourage et aux professionnels.



6 RESPECTEZ SON CHOIX

Remettez-lui le numéro **3919** et/ou les coordonnées des dispositifs de l'annuaire pour qu'elle puisse les contacter elle-même.

Dans tous les cas : respectez son choix. Si elle ne veut pas porter plainte ou prendre contact avec les structures tout de suite, elle est décisionnaire.

Grâce à votre aide, elle saura qui contacter quand elle sera prête.

POUR ALLER PLUS LOIN...

**APPUYEZ-VOUS SUR L'ANNUAIRE POUR IDENTIFIER
VOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES SPÉCIALISÉS DE PROXIMITÉ.**

REJOIGNEZ LE RÉSEAU DU PROTOCOLE

pour vous informer, vous former et agir collectivement pour la prévention et la lutte des violences au sein du couple, les violences intra familiales et les violences faites aux femmes.



CONTACT :

Préfecture de la Manche
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'Égalité

02 50 71 50 00 - 06 85 94 22 49

gaelle.james@manche.gouv.fr

**FORMEZ-VOUS
POUR COMPRENDRE
LE CYCLE DES VIOLENCES,
LES STRATÉGIES DE
L'AGRESSEUR,
LE CADRE DE LA LOI.**

- ▶ **DES OUTILS PÉDAGOGIQUES D'AUTO-FORMATION ET D'INFORMATION** sont réalisés par la Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains – MIPROF :

CONSULTEZ LES DOCUMENTS EN LIGNE SUR :

stop-violences-femmes.gouv.fr

centre-hubertine-auclert.fr

- ▶ **DES SESSIONS DE FORMATION SUR MESURE** peuvent être organisées par les signataires du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes.



RESSOURCES DE LA ZONE NORD

ACCUEILS CONFIDENTIELS ET GRATUITS

LES ÉQUIPES DES 3 TERRITOIRES DE SOLIDARITÉ :

accueil, écoute, orientation et accompagnement dans les démarches

Centre médico-social de Cherbourg-Hague

02 33 10 01 50 - cms-cherbourg-hague@manche.fr

Centre médico-social de Cherbourg-Val de Saire

02 33 88 77 10 - cms-cherbourg-valdesaire@manche.fr

Centre médico-social du Valognais

02 33 21 74 00 - cms-valognes@manche.fr

LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION

FAMILIALE : *contraception, conflits de couple*

et violences conjugales. Ils sont implantés dans les centres médico-sociaux et au Centre Hospitalier Public du Cotentin.

CPEF du Centre Hospitalier du Cotentin - 02 33 20 75 48

centredeplanificationfamiliale@ch-cotentin.fr

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION

SOCIALE LOUISE MICHEL : *accueil physique, téléphonique et hébergement en urgence et à moyen terme (6 mois).*

Femmes majeures, avec ou sans enfants. Soutien matériel, social, éducatif et psychologique.

02 33 88 55 77 - www.associationfemmes.org

MAISON PARENTALE PAULINE ROLAND :

accueil de femmes mineures ou majeures, enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de trois ans. Travail sur la relation parent/enfant, sur mission de protection de l'enfance

02 33 87 58 30 - www.associationfemmes.org

L'ASSOCIATION LA BELLE ÉCHAPPÉE :

accueil physique et téléphonique, écoute, accompagnement et soutien dans les démarches et parcours individuels

06 68 53 10 06 jusqu'au 31/12/2018

06 25 81 36 40 à partir du 01/01/2019

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES :

accueil et information sur les droits pour tous les publics, accompagnement de victimes de violences par une équipe pluridisciplinaire

02 33 94 77 05 - cediffass@wanadoo.fr

UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DU CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN :

prise en charge médico-judiciaire des victimes sur réquisition, orientation vers les structures sociales, judiciaires et associatives du territoire

02 33 20 78 97

CONSULTATIONS DE VICTIMOLOGIE DE L'UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DE L'HÔPITAL MÉMORIAL DE SAINT-LÔ :

consultation anonyme et gratuite pour conseil et constat dans un contexte de violence et en dehors d'une démarche judiciaire

02 33 06 30 78

LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN :

SERVICE DES URGENCES

ET DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

Urgences : secretariat.urgences@ch-cotentin.fr

02 33 20 70 00

Service de gynécologie - obstétrique :

secretariat-maternite@ch-cotentin.fr

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES, DE CONTRÔLE JUDICIAIRE

SOCIO-ÉDUCATIF ET DE MÉDIATION PÉNALE :

service gratuit d'écoute, d'information juridique, de soutien psychologique et d'accompagnement dans les démarches pour les victimes et leurs proches

02 33 78 98 49 - acjm.cherbourg@wanadoo.fr

www.acjm-normandie.fr

LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE :

accueil, écoute, évaluation et accompagnement.

Pour tout jeune jusqu'à 25 ans et son entourage. Anonymat possible si souhaité. Avec ou sans rendez-vous sur nos 12

lieux d'accueil (3 antennes et 9 permanences),

par téléphone, mail ou sur facebook

02 33 72 70 67 - Maisondesados50@maisondesados50.fr

www.maisondesados50.fr

 maison des adolescents de la Manche

MAISON DE SERVICES PUBLICS DE LA HAGUE :

accueil, écoute et orientation par des associations locales de soutien et d'accompagnement psychologique, social et juridique

02 33 01 83 90 - cias@lahague.com

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

conseil, soutien aux parents ayant la charge permanente ou occasionnelle d'un enfant, accompagnement social dans les domaines de la parentalité, du logement, de l'accès aux droits, des vacances et des temps libres, de la vie sociale

Les travailleurs sociaux des antennes du nord de la Manche :

ts-cherbourg.cafmanche@cnafmail.fr

ts-equeurdreville.cafmanche@cnafmail.fr

ts-octeville.cafmanche@cnafmail.fr

ts-tourlaville.cafmanche@cnafmail.fr

ts-valognes.cafmanche@cnafmail.fr

www.caf.fr

CCAS DU MESNIL AU VAL : *information, écoute et orientation des personnes victimes et de leurs proches*

06 15 13 82 72

ccas.mesnilauval.intervention@hotmail.fr

ANNUAIRE
DES CONTACTS
DANS LA MANCHE

RESSOURCES DE LA
ZONE CENTRE

ACCUEILS CONFIDENTIELS
ET GRATUITS



**LES ÉQUIPES DES 3 TERRITOIRES
DE SOLIDARITÉ :**

*accueil, écoute, orientation
et accompagnement dans les démarches*

Centre médico-social des Marais du Cotentin
02 33 71 63 63 - cms-carentan@manche.fr

Centre médico-social du Coutançais
02 33 17 40 40 - cms-coutances@manche.fr

Centre médico-social du Val de Vire
02 33 77 25 30 - cms-saint-lo@manche.fr

**LES CENTRES DE PLANIFICATION ET
D'ÉDUCATION FAMILIALE :**

*contraception, conflits de couple
et violences conjugales*

**Ils sont implantés
dans les centres médico-sociaux.**

**L'ACCUEIL DE JOUR 50 POUR LES FEMMES
VICTIMES DE VIOLENCE :**

*accueil inconditionnel, anonyme et gratuit,
accompagnement, écoute, information, orientation,
suivi personnalisé*

02 33 57 75 67 - chrs.villa.myriam@saint-lo.fr

**LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET
DE RÉINSERTION SOCIALE VILLA MYRIAM :**

*accueil de femmes, couples ou familles visant
l'autonomie, l'accès aux droits fondamentaux*

02 33 57 75 67 - chrs.villa.myriam@saint-lo.fr

**LE CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT
DES FEMMES ET DES FAMILLES :**

*accueil et information sur les droits pour tous les
publics, accompagnement de victimes de violences
par une équipe pluridisciplinaire*

02 33 94 77 05 - cedifass@wanadoo.fr

**CONSULTATIONS DE VICTIMOLOGIE
DE L'UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DE L'HÔPITAL
MÉMORIAL DE SAINT-LÔ :**

*consultation anonyme et gratuite pour conseil
et constat dans un contexte de violence
et en dehors d'une démarche judiciaire.*

02 33 06 30 78

**MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
DE SAINT-LÔ :**

*aide aux victimes, accès aux droits,
accompagnement, information, accueil.*

02 33 72 87 20 - maison.justice@orange.fr

**PERMANENCES DE L'ASSOCIATION D'AIDE
AUX VICTIMES, DE CONTRÔLE JUDICIAIRE
SOCIO-ÉDUCATIF ET DE MÉDIATION PÉNALE :**

*service gratuit d'écoute, d'information juridique,
de soutien psychologique et d'accompagnement
dans les démarches pour les victimes et leurs proches*

Permanences à Coutances (rue de l'Écluse Chette),
à la gendarmerie de Carentan, aux commissariats
de Coutances et de Saint Lo, au tribunal de grande
instance de Coutances et à la maison de la justice
et du droit de Saint-Lô.

02 33 19 05 80

acjm.coutances@wanadoo.fr

www.acjm.normandie.fr

**LA MAISON DES ADOLESCENTS
DE LA MANCHE :**

*accueil, écoute, évaluation et accompagnement.
Pour tout jeune jusqu'à 25 ans et son entourage.
Anonymat possible si souhaité. Avec ou sans rendez-
vous sur nos 12 lieux d'accueil (3 antennes et 9
permanences), par téléphone, mail ou sur facebook*

02 33 72 70 60

Maisondesados50@maisondesados50.fr

www.maisondesados50.fr

 maison des adolescents de la Manche

MAISON DU PAYS DE LESSAY :

*accueil, information, écoute, orientation
et accompagnement social des personnes
en difficultés.*

Référente famille - 02 33 46 84 69

famille.mdp@canton-lessay.com

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CARENTAN LES MARAIS :**

*accueil, information, écoute, orientation
et accompagnement social des personnes
en difficultés*

02 33 42 74 00 - ccas@carentan.fr

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE COUTANCES :**

*accueil, écoute, information, orientation
et accompagnement social des personnes
en difficultés*

02 33 19 17 80 - contact@ccas.coutances.fr

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

*conseil, soutien aux parents ayant la charge
permanente ou occasionnelle d'un enfant,
accompagnement social dans les domaines de la
parentalité, du logement, de l'accès aux droits, des
vacances et des temps libres, de la vie sociale*

Les travailleurs sociaux des antennes
du centre de la Manche :

ts-carentan.cafmanche@cnaftmail.fr

ts-coutances.cafmanche@cnaftmail.fr

ts-saint-lo.cafmanche@cnaftmail.fr

www.caf.fr

**ALTERNATIVES SOLIDAIRES
(GROUPE «AFFRANCHIE») :**

lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation

06 51 19 32 53

[www.alternatives-solidaires.com/un-lieu-
d-échanges/groupe-de-femmes-affranchie/](http://www.alternatives-solidaires.com/un-lieu-d-echanges/groupe-de-femmes-affranchie/)



RESSOURCES DE LA ZONE SUD

ACCUEILS CONFIDENTIELS ET GRATUITS

LES ÉQUIPES DES 3 TERRITOIRES DE SOLIDARITÉ :

accueil, écoute, orientation et accompagnement dans les démarches.

Centre médico-social du Granvillais

02 33 91 14 00 - cms-granville@manche.fr

Centre médico-social de la Baie du Mont-Saint-Michel

02 33 89 27 60 - cms-avranches@manche.fr

Centre médico-social du Mortainais

02 33 69 28 00 - cms-sainthilaire@manche.fr

LES CENTRES DE PLANIFICATION

ET D'ÉDUCATION FAMILIALE : *contraception, conflits de couple et violences conjugales.*

Ils sont implantés dans les centres médico sociaux.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION

SOCIALE LE CAP : *accueil, écoute, hébergement accompagnement, orientation pour les femmes seules, avec ou sans enfants confrontés à des problématiques de violences familiales ou conjugales.*

02 33 60 94 26 - chrslecap.avranches@orange.fr

LE CAP, LIEUX D'ÉCOUTE À VILLEDIEU-LES-PÔELLES-ROUFFIGNY, AVRANCHES ET SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT :

écoute, accompagnement, informations, soutien, orientations en fonction des attentes et/ou besoins de la personne.

06 37 45 65 60 - accueildejour@adseam.asso.fr

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES :

accueil et information sur les droits pour tous les publics, accompagnement de victimes de violences par une équipe pluridisciplinaire.

02 33 94 77 05 - cediffass@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DE VICTIMOLOGIE DE L'UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DE L'HÔPITAL MÉMORIAL DE SAINT LO :

consultation anonyme et gratuite pour conseil et constat dans un contexte de violence et en dehors d'une démarche judiciaire.

02 33 06 30 78

PÔLE FAMILLE, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET PARENTALITÉ :

accueil, écoute, information, orientation.

07.72 35 43 56 - pole.famille@ville-granville.fr

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES, DE CONTRÔLE JUDICIAIRE SOCIO-ÉDUCATIF ET DE MÉDIATION PÉNALE :

service gratuit d'écoute, d'information juridique, de soutien psychologique et d'accompagnement dans les démarches pour les victimes et leurs proches.

Gendarmerie d'Avranches - 02 33 19 05 80

acjm.coutances@wanadoo.fr

www.acjm-normandie.fr

LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE :

accueil, écoute, évaluation et accompagnement. Pour tout jeune jusqu'à 25 ans et son entourage. Anonymat possible si souhaité. Avec ou sans rendez-vous à nos 12 lieux d'accueil (3 antennes et 9 permanences), par téléphone, mail ou sur facebook.

02 33 72 70 60 - [Maisondesados50@](mailto:Maisondesados50@maisondesados50.fr)

maisondesados50.fr

www.maisondesados50.fr

 [maison des adolescents de la Manche.](https://www.facebook.com/maisondesados50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GRANVILLE :

accueil, écoute, accompagnement et hébergement.

02 33 91 23 30 vif@ville-granville.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AVRANCHES :

accueil, écoute et accompagnement des personnes en difficultés.

02 33 79 39 40 - ccas@avranches.fr

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

conseil, soutien aux parents ayant la charge permanente ou occasionnelle d'un enfant, accompagnement social dans les domaines de la parentalité, du logement, de l'accès aux droits, des vacances et des temps libres, de la vie sociale.

Les travailleurs sociaux des antennes du sud de la Manche :

ts-granville.cafmanche@cnafmail.fr

ts-avranches.cafmanche@cnafmail.fr

ts-st-hilaire.cafmanche@cnafmail.fr

www.caf.fr

En cas d'urgence, appelez la police ou la gendarmerie,
en composant le **17** (ou le **112** d'un portable, appel gratuit).



Le numéro d'écoute, d'information et d'orientation

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences,
à leur entourage et aux professionnels concernés.

Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi
et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

Le 0 800 05 95 95 « SOS Viols Femmes Informations »

Ce numéro est destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles,
à leur entourage et aux professionnels concernés.

C'est un numéro d'écoute national et anonyme.

Il est accessible et gratuit depuis un poste fixe en métropole et dans les DOM
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

Le 119 Allô enfance en danger

Ce numéro national est dédié à la prévention et à la protection des enfants en
danger ou en risque de l'être,

ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.

L'ASSOCIATION SORTIR DU SILENCE :

soutien aux femmes et aux hommes confrontés aux violences sexuelles.

02 33 93 92 72 - sortirdusilence@gmail.com

stop-violences-femmes.gouv.fr/



VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*
 *Appel anonyme et gratuit

**PLUS D'INFOS SUR LE PROTOCOLE
 SUR MANCHE.FR**



Préfecture de la Manche
 Délégation départementale
 aux droits des femmes et à l'Égalité
02 50 71 50 00
manche.gouv.fr

Conseil départemental de la Manche
 DGA Cohésion sociale des territoires
 Direction de projets et des territoires
 de solidarités
02 33 055 550 - manche.fr

Ce document a été réalisé en collaboration avec les signataires
 du Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences
 au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes.

Guide inspiré des travaux du Centre Hubertine Auclert.